

Séances gratuites de projections et films

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **67 (1938)**

Heft 12

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Séances gratuites de projections et films

Le chemin de fer du Lötschberg, à Berne, fait de nouveau donner gratuitement des causeries avec projections et films sur l'Oberland bernois, le Haut-Valais, les Centovalli et le Tessin, ainsi que sur la région desservie par le chemin de fer Montreux-Oberland bernois. Au besoin, il fournit, sans frais, les appareils nécessaires.

Le chemin de fer du Lötschberg prête aussi ses diapositifs aux sociétés, ainsi qu'aux instituteurs désireux de faire eux-mêmes une causerie avec projections ; il y joint des imprimés pour faciliter la préparation de la causerie.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Service de publicité du Lötschberg, Genfergasse 11, à Berne.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunion mensuelle. — A Fribourg, jeudi, 27 octobre, à 2 h., au Pensionnat Ste-Ursule.

Conférence de M. l'abbé Marmier, directeur au Séminaire.

Propositions concernant notre assemblée générale de novembre.

Répétition des chants (voir *Bulletin* du 15 septembre). Thé.

Toutes les institutrices qui s'intéressent à notre Société sont amicalement invitées à assister à cette séance.

Le Comité

A propos des « remèdes secrets »

On crée toujours de nouveaux remèdes qui, administrés ouvertement ou en secret, guérissent, soi-disant, le buveur de son vice. En réalité, tous ces remèdes ne sont que de la fumisterie. Ils reposent sur de très vieilles superstitions ; leur succès est dû au désespoir auquel sont en proie les familles et surtout les femmes des buveurs. Craignant, d'une part, la brutalité du buveur et voulant cacher, d'autre part, les misères de leur famille, ces femmes ont volontiers recours à des « remèdes secrets ».

Beaucoup de ces remèdes doivent ou devraient provoquer chez le buveur des nausées et créer ainsi en lui une aversion contre *tout* usage de boissons alcooliques. On ne connaît cependant pas de cas où des remèdes secrets aient produit une guérison durable. La plupart de ces remèdes n'exercent pas même une action de ce genre, mais sont des mélanges d'herbes médicinales dont la valeur commerciale est *minime* et la valeur pratique *nulle*.

Les prix des remèdes étant en règle générale très élevés, il s'agit là d'une industrie des plus lucratives, ce qui explique pourquoi on n'a pas réussi jusqu'à présent à la faire disparaître. C'est uniquement par l'action sur le *moral* du buveur qu'on peut amener sa guérison.

D^r méd. O. KURZ.